

## Volet B

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge

\*19303012\*



Déposé 15-01-2019

Greffe

N° d'entreprise: 0718679829

Dénomination

(en entier): PERSEE

(en abrégé):

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège: Rue du Château 26

7061 Soignies (Thieusies)

Belgique

Objet de l'acte : Constitution

Statuts ASBL PERSEE

Les soussignés :

1° Cécile, Joyce VERBEKE, née le 14/05/1970 à Versailles (FRANCE), et résidant à 7940 Brugelette, rue des couturettes, 13

2º Astrid Marie LISON, née le 1/12/1971 à Ath et résidant à 7940 CAMBRON- CASTEAU, grand chemin, 83

Tous ont convenu de constituer une association sans but lucratif conformément à la loi du 27 juin 1921 dont ils ont arrêté les statuts comme suit :

TITRE 1er *Dénomination, siège social* 

Article 1er

L'association est dénommée « PERSEE »

Article 2

Son siège social est établi à Rue du Château, 26 à 7061 Thieusies dans l'arrondissement judiciaire du Hainaut division Mons.

Article 3

TITRE 2 But

L'association a pour but spécifique celle prévue dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 1999 relatif au Service d'Accueil et d'Aide Éducative.

Le service d'accueil et d'aide éducative, ci-après dénommé le service, a pour mission

1°

à titre principal, d'organiser l'accueil collectif et l'éducation de jeunes qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu de vie:

2°

à titre complémentaire, et à l'issue de l'accueil visé au point 1°, d'assurer la supervision ainsi que l'encadrement pédagogique et social de jeunes qui vivent en logement autonome;

3°

à titre complémentaire, et à l'issue de l'accueil visé au point 1°, de mettre en œuvre des programmes d'aide en vue de leur réinsertion de leur milieu de vie;

4°

à titre complémentaire, et uniquement lorsque, au sein d'une fratrie, un ou plusieurs membres sont pris en charge par le service en dehors de leur milieu de vie, d'apporter une aide aux jeunes et aux familles en difficultés par des actions socio-éducatives dans le milieu devie. Réservé au Moniteur belge



L'association a également pour but celle prévu dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mars 1999 relatif aux centres d'accueil d'urgence. Le centre, a pour mission d'organiser en permanence un accueil collectif de 7 jeunes au moins qui nécessitent une aide urgente consistant en un hébergement en dehors de leur milieu familial de vie. De plus, le centre met en place des missions d'observation, d'investigation et d'aide à l'orientation pour le jeune et sa famille.

L'ASBL Persée assure également les missions prévues par l'Arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 15 mars 1999, dans le cadre du décret de l'Aide à la Jeunesse du 4 mars 1991. A savoir : un hébergement en dehors du milieu de vie pour des jeunes nécessitant une aide urgente avec des missions d'observation, d'investigation et d'aide àl'orientation.

L'association peut accomplir tous les actes se rapportant indirectement ou directement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet notamment l'organisation de camps de jeunesse.

Dispositions transitoires

Les membres fondateurs désignent en qualité de membre effectif :

Yves MAES

**Dominique GODART** 

L'assemblée générale de ce jour a élu en qualité d'administrateurs : qualifiés ci-dessous qui acceptent ce mandat.

Les administrateurs ont désigné en qualité de :

-Président : Jean-Marie BOMBELE LIFAFU, né le 10/02/1983 à MATATI (RD Congo) et résidant à 7034 OBOURG, 7061 Thieusies, rue du Château, 26

-Vice-président : Peter PLUIM, né le 4/03/1971 à LA HAYE (NL) et résident à 7940 CAMBRON-CASTEAU, Grand Chemin. 83

-Administratrice : Déborah VERWILGHEN, née le 28 décembre 1992, Ottignies- LOUVAIN-LA-NEUVE et résidante à 5080 EMINES, la Rue de la Laderie, 24

-Administratrice : Mélissa , née le 5 mai 1994 à SAINT-NICOLAS (Liège) et résidante à 4121 NEUPRÉ, Avenue du bois imperial de Rognac, 20

-Secrétaire : Héloïse FARDEAU, née 13/04/1982 à MONS et résidante à 7000 MONS, rue de Massart, 93 - Administratrice : Emmanuelle VERWILGHEN, née le 10 février 1983, à LUBUMBASHI (RD Congo) et résidante

à 7061 THIEUSIES, rue du Château, 26

Fait à Thieusies en deux exemplaires, le 9/1/2019 Le Président.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :